



Documentation pour une commotion cérébrale diagnostiquée

Stratégie de retour à l'école



Ce formulaire doit être utilisé par les parents/tuteurs et les écoles pour communiquer la progression du rétablissement d'un élève diagnostiqué avec une commotion cérébrale. Ce formulaire dûment rempli doit être photocopié et l'original doit être classé au dossier scolaire de l'élève. Remettez la copie au parent/tuteur.

Chaque étape de la **Stratégie de retour à l'école** doit prendre un minimum de 24 heures, mais pourrait durer plus longtemps en fonction de la gravité et du type de symptômes présents. Il est acceptable que les symptômes s'aggravent légèrement avec l'activité, tant que l'exacerbation est légère et brève. **Si les symptômes de l'élève s'aggravent plus que cela, on doit cesser l'activité et réessayer la même étape le lendemain.**

Date de l'incident _____ Date du diagnostic _____

Étape A - Activités de la vie quotidienne et repos relatif

- Cette étape doit être complétée à la maison.
- L'élève peut s'engager dans des activités qui n'entraînent pas plus qu'une légère et brève aggravation des symptômes (p. ex. interactions sociales, marche légère, travaux ménagers, simples jeux de société et/ou de cartes)
- Le repos relatif est de 48 heures maximum.
- Rappel : Le parent/tuteur doit informer la direction de l'école des résultats de l'examen médical.

Les symptômes de l'élève se sont suffisamment améliorés au cours d'une période de 24 heures. L'élève peut passer à l'étape B – Travail scolaire selon la tolérance.

L'élève s'est reposé à la maison pendant un maximum de deux jours et passera à l'étape B – Travail scolaire selon la tolérance.

Date _____

Étape B – Travail scolaire selon la tolérance

- L'élève peut augmenter graduellement son activité cognitive, accroître sa tolérance au travail cognitif et établir des liens sociaux avec ses pairs (p. ex. lecture, mots croisés, devoirs).
- L'élève peut avoir besoin de prendre des pauses et d'adapter ses activités pour éviter une aggravation plus que légère et brève des symptômes.
- Le parent ou le tuteur devrait communiquer avec le directeur ou la personne désignée de l'école pour discuter d'un plan de retour à l'école.

L'élève peut retourner à l'école à temps partiel avec des mesures d'adaptation et d'une durée de temps basée sur les symptômes. Suivant l'avis d'un professionnel de la santé, l'élève doit passer à l'étape C – Retour à l'école à temps partiel en tant qu'observateur.

L'élève peut retourner à l'école à temps partiel avec des mesures d'adaptation en fonction des symptômes. Sauf indication contraire, l'élève passera directement à l'étape D – Journées partielles ou complètes à l'école avec des mesures d'adaptation.

Date _____

Veillez fournir une copie de ce document au directeur de l'école/gestion des cas de commotion une fois que l'élève retourne à l'école.

Signature du parent/tuteur _____ Date _____

Étape C – Retour à l'école à temps partiel en tant qu'observateur

- L'élève peut retourner à l'école à temps partiel en tant qu'observateur.
- En classe, l'élève a besoin d'une utilisation maximale des mesures d'adaptation pour l'apprentissage qui permettront une augmentation progressive de l'activité cognitive (p. ex., éviter les endroits bruyants, modifier l'éclairage, répéter les instructions, etc.).
- Pas de cours de musique, d'évaluations en classe ou de devoirs.

L'élève peut tolérer une demi-journée d'activité cognitive à l'école en tant qu'observateur pendant des intervalles de 30 à 45 minutes. L'élève peut passer à l'étape D – Journées partielles ou complètes à l'école avec des mesures d'adaptation.

Date _____

Étape D – Journées partielles ou complètes à l'école avec des mesures d'adaptation

- L'élève peut commencer par une demi-journée à l'école avec la réintroduction progressive des activités d'apprentissage.
- Les évaluations adaptées en classe sont permises.
- L'étudiant peut avoir besoin de l'utilisation de mesures d'adaptation personnalisées pour un retour à l'apprentissage tel que toléré (p. ex., réduire la charge de travail de l'étudiant, prolonger les délais pour terminer les devoirs, diviser les devoirs en parties plus petites).

L'élève peut tolérer une journée complète d'activités cognitives à l'école sans mesures d'adaptation liées aux commotions cérébrales et passera à l'étape E - Retour à l'école à temps plein.

Date _____

Étape E - Retour à l'école à temps plein

- L'élève reprend les activités d'apprentissage normales à l'école sans aucune mesure d'adaptation.*
- L'élève peut tolérer une pleine charge de travail scolaire à l'école et à la maison. L'élève peut poursuivre ses efforts pour terminer les étapes restantes de sa stratégie de retour au sport/ à l'activité physique.*

Date _____

CONFIRMATION DE LA SURVEILLANCE MÉDICALE

Comme parent/tuteur, je reconnais que mon enfant ne pourra pas participer pleinement au cours d'éducation physique, aux activités intra-muros et/ou aux activités interscolaires régulières qui impliquent de l'entraînement avec contact ou du jeu sans contact sans aviser l'école au préalable du résultat de l'évaluation médicale.

Signature du parent/tuteur _____ Date _____